

Informations sanitaires du GDS Pays de la Loire

Les premières visites de printemps ont eu lieu en Mars, mais rien ne sert d'être trop pressé, veillez toujours à avoir des conditions météorologiques correctes vents et températures appropriées. Le mois d'Avril peut-être encore froid, et les disettes toujours possibles, les réserves seront à surveiller en ce début de mois.

Nouveaux TSA

Toutes nos félicitations aux nouvelles et nouveaux TSA de la région, y a eu 100% de réussite à la formation des Techniciens Sanitaires Apicoles terminée en mars. Nous remercions la FNOSAD, l'ASAD49, l'ASAD44, l'auberge des bains douches et au goût de la rue, pour nous avoir aidé et permis d'organiser cette formation.

Si vous souhaitez être averti si une formation est organisée l'an prochain, n'hésitez pas à vous manifester.

[Cliquez ici >](#)



En cas d'incident de santé dans votre rucher, OMAA est l'interlocuteur unique à contacter. En fonction de votre déclaration auprès du vétérinaire apicole, **votre dossier sera transmis par OMAA au service compétant** (Maladies réglementées, Mortalités massives aiguës, Autres trouble).

Vous pouvez enregistrer le **02 41 69 80 69** dans votre téléphone afin de pouvoir faire une déclaration rapidement si vous constatiez une mortalité ou un affaiblissement anormal de vos colonies. **Le numéro est joignable 7j/7.**

Ou contacter votre vétérinaire référent en cas d'urgence.

[Cliquez pour en savoir plus >](#)

Le **piégeage des futures fondatrices frelon asiatique** est en cours **jusqu'à la mi-mai**. Privilégier les emplacements avec les camélias ou les forsythias.

Nous espérons que le froid de fin février après le redoux aura eu raison de certaines fondatrices précoces. Nous verrons lors des relevés des pièges sur la région.

N'oubliez pas de remplir le formulaire tous les mois ou à la fin du piégeage. Ce point est capital.

Cela nous permettra de comparer les zones en fonction des densités des colonies et des méthodes de luttes mises en place.

[Cliquez pour faire un relevé de piège >](#)

L'Enquête Nationale sur les Mortalités Hivernales des colonies d'abeilles (ENMHA)



Comme chaque année, les apiculteurs ayant déclarés leurs colonies et ayant acceptés d'être contactés par mail ont reçu un lien personnel pour participer à l'Enquête Nationale sur les Mortalités Hivernales des colonies d'abeilles (ENMHA). Pensez à regarder dans vos spams. Vous avez jusqu'au 2 Mai pour la remplir. Les résultats de l'an dernier ont été reçu nous vous préparons avec la FRGTV un bilan des résultats pour la région.

[Cliquez pour en savoir plus >](#)

Comme vous le savez peut-être un nouveau foyer d'*Aethina tumida* a été confirmée sur l'île de la Réunion, GDS France et la FNOSAD ont réalisé un communiqué sur la situation.

[Cliquez ici pour le lire >](#)

Nous vous rappelons que toutes suspicions en métropole doivent faire l'objet d'une déclaration immédiate auprès de votre vétérinaire ou auprès de votre DDPP.

Si vous réalisez un prélèvement, le contenant doit être complètement étanche et placé au congélateur.

